

Extension de Garantie

Une solution simple pour prendre le relais de la garantie contractuelle avec des prestations d'assistance enrichies.

Le contrat Extension de Garantie comprend :



La prise en charge, pièces et main-d'œuvre, des défaillances mécaniques, électriques ou électroniques au-delà de la période de garantie contractuelle.



L'assistance 24h/24 et 7j/7, avec dépannage ou remorquage de votre véhicule si celui-ci ne peut être réparé sur place, ou en cas de perte ou d'enfermement des clés, panne, erreur de carburant ou crevaison.



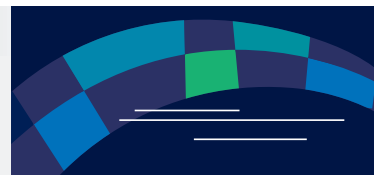
Le prêt d'un véhicule de remplacement si le véhicule ne peut être réparé dans la journée (jusqu'à 4 jours ouvrables).



L'hébergement sur place en cas d'immobilisation du véhicule (jusqu'à 3 nuits pour le conducteur et ses passagers).



Le rapatriement ou poursuite du voyage par train 1^{re} classe ou avion classe éco (si le voyage en train excède 8 heures).



Vous pouvez souscrire un Peugeot Contrat Privilèges Extension de Garantie durant les 18 premiers mois de garantie de votre Peugeot.

Vous choisissez :

■ la durée et le kilométrage de votre contrat :

36 mois	30 000 kilomètres	50 000 kilomètres	80 000 kilomètres
48 mois	40 000 kilomètres	60 000 kilomètres	100 000 kilomètres
60 mois	50 000 kilomètres	80 000 kilomètres	125 000 kilomètres

■ le mode de paiement qui vous convient :

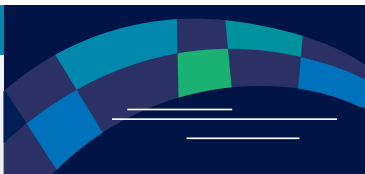
- au comptant,
- par abonnement mensuel,
- avec la carte Peugeot.

Avec les Peugeot Contrats Privilèges, choisissez :

- la sécurité d'un budget automobile maîtrisé face à l'imprévu,
- l'efficacité du réseau Peugeot : plus de 6 000 points de service Peugeot prêts à prendre en charge votre véhicule dans 39 pays du territoire européen, dont 18 sans aucune avance de frais*,
- la disponibilité de Peugeot Assistance 24h/24, 7j/7,
- la valorisation de votre véhicule à la revente.

* Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie et Suisse. La liste des pays avec ou sans débours sera susceptible d'évoluer dans le temps.

Contrat Extension de Garantie



Les principales prestations :

Interventions techniques couvertes

Moteur, système injection	Oui
Culasse, joint de culasse	Oui
Pompes à eau / huile / carburant	Oui
Radiateur - Ventilateur	Oui
Ruptures courroies y compris distribution	Oui
Turbocompresseur	Oui
Câble d'accélérateur	Oui
Réservoir carburant	Oui
Démarrateur, alternateur	Oui
Transmission	Oui
Boîte de vitesses	Oui
Équipement électrique + faisceaux	Oui
Boîtiers électroniques	Oui
Roulement et moyeux de roue	Oui
Éléments de direction et système d'assistance	Oui
Maître cylindre et câble de freins	Oui
Systèmes antiblocage et antipatinage des roues	Oui
Echappement et catalyseur	Oui
Sonde Lambda	Oui
Système de réfrigération (monté d'origine)	Oui
Coussins gonflables (airbags)	Oui
Combiné tableau de bord	Oui
Lunette arrière chauffante (incidents électriques)	Oui
Radio et alarme (montées d'origine)	Oui

Services

Peugeot Assistance, dont :	
- Dépannage, remorquage	Oui
- Véhicule de remplacement	Oui
- Hébergement et poursuite du voyage	Oui
Plein credit (réservé aux entreprises)	Oui

Liste non exhaustive. Ne sont notamment pas pris en charge : carrosserie, garnitures, peinture, recherche de bruit, bris de vitres, organes modifiés ou ajoutés, équilibrage de roues.

Document non contractuel.

Reportez-vous aux conditions générales pour plus de détails.

PEUGEOT RECOMMANDE **TOTAL**



www.peugeot.fr

PEUGEOT CONTRATS PRIVILÈGES

Extension de Garantie



Angelini Design - Publishing : Altavia Paris - Automobiles Peugeot RCS 552144503 Paris - Publidispatch : 60CS100301 - 02/2011.



PEUGEOT